

STAGES DE FORMATION EN JOURNÉE

Droit du travail: les nouvelles règles des contrats dans les entreprises

Depuis le 23 septembre 2017, les nouvelles ordonnances réformant le droit du travail modifie les relations salarié-employeur : contrats de travail, licenciements abusifs, barème des indemnités prud'homales, ruptures conventionnelles collectives, licenciements économiques, accords collectifs, travail de nuit, télétravail, institutions représentatives des personnels... sont autant de sujets qui nécessitent de nouvelles applications au sein des entreprises.

Vous êtes responsable d'entreprise, juriste du travail, salarié, représentant du personnel... et vous souhaitez actualiser vos connaissances au vu des réformes récentes et importantes en droit du travail (Ordonnances Macron, Loi travail, loi Rebsamen...) ou vous former sur ces nouvelles règles et leur mise en application?

Mettez vos connaissances à jour dès aujourd'hui pour comprendre les impacts de ces changements dans votre entreprise. Deux formations adaptées, professionnelles et pratiques vous sont proposées :

Droit du travail, les relations individuelles

pour appréhender les principes et les nouveautés en droit du travail dans la relation salarié-employeur;

Droit du travail, les relations collectives

pour approfondir des connaissances concernant la représentation du personnel, la négociation collective,...

Ces stages débuteront:

le 2 février 2018 (relations individuelles)

le 4 mai 2018 (relations collectives)





2 février 2018

4 mai 2018

Paris Saint-Martin/Conté

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, consultez le site : <http://www.cnam-entreprises.fr/>